

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 07/24/2019 Date de révision: 07/24/2019 Version: 1.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : PHOS-CHEK® 3% AFFF

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Extincteur
Réservé à un usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Perimeter Solutions LP, Solberg
1520 Brookfield Ave.
Green Bay, WI 54313
T. 1-920-593-9445

Perimeter Solutions
10667 Jersey Blvd.
Rancho Cucamonga CA, 91730
T 1-800-682-3626

Perimeter Solutions Canada Ltd.,
3060 Airport Rd.,
Kamloops B.C., V2B 7X2
T. 1-250-554-3530

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 800-424-9300
CANUTEC 613-996-6666 (transport seulement)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS

Eye Irrit. 2A H319

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS) : Attention
Mentions de danger (GHS) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence (GHS) : P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom | Identificateur de produit | % |
|---|--|-------|
| 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol | (n° CAS) 112-34-5 | 10-30 |
| Ethylène glycol | (n° CAS) 107-21-1 | 1-5 |
| Mélange de : 2-éthylehexyle mono-D-glucopyranoside; 2-éthylehexyle di-D-glucopyranoside | (n° CAS) Non applicable EINECS: 414-420-0 | 1-5 |
| Alcool éthylique | (n° CAS) 64-17-5 | 1-5 |

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte n'ont pas été divulgués au titre d'ICC

PHOS-CHEK® 3% AFFF

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : En cas d'irritation cutanée: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Premiers soins après contact oculaire : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Poudres polyvalentes (de la poudre ABC).
- Agents d'extinction non appropriés : Eau de robinet.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, composés organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
- Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
- Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

PHOS-CHEK® 3% AFFF

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation appropriée
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol (112-34-5) | | |
|--|--------------------------------------|--|
| ACGIH | ACGIH TWA (ppm) | 10 ppm (fraction inhalable et vapeur) |
| Alcool éthylique (64-17-5) | | |
| ACGIH | ACGIH STEL (ppm) | 1000 ppm |
| OSHA | OSHA PEL (TWA) (mg/m ³) | 1900 mg/m ³ |
| OSHA | OSHA PEL (TWA) (ppm) | 1000 ppm |
| IDLH | US IDLH (ppm) | 3300 ppm (10% LEL) |
| NIOSH | NIOSH REL (TWA) (mg/m ³) | 1900 mg/m ³ |
| NIOSH | NIOSH REL (TWA) (ppm) | 1000 ppm |
| Mixture of: 2-ethylhexyl mono-D-glucopyranoside; 2-ethylhexyl di-D-glucopyranoside | | |
| Non applicable | | |
| Ethylène glycol (107-21-1) | | |
| ACGIH | ACGIH TWA (ppm) | 25 ppm (fraction de vapeur) |
| ACGIH | ACGIH STEL (mg/m ³) | 10 mg/m ³ (Particules inhalables, aérosols seulement) |
| ACGIH | ACGIH STEL (ppm) | 50 ppm (fraction de vapeur) |

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés.
- Protection oculaire : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.
- Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Apparence : Transparent
- Couleur : jaunâtre
- Odeur : Caractéristique
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : 7,3 - 8,3
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible

PHOS-CHEK® 3% AFFF

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|--|--|
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : > 199,4 °F |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1) | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non inflammable |
| Pression de la vapeur | : 12,07 kPa @ 122 °F |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : 1000 - 1040 kg/m ³ @ 68 °F |
| Solubilité | : Produit très soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : 3 cP @ 68 °F |
| Limites d'explosivité | : Limite inférieure d'explosivité (LIE): Aucune donnée disponible Limite supérieure d'explosivité (LSE): Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Indice de réfraction : 1,362

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. soleil. Matières incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Alcalis. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone, composés organiques.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale) | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aigüe (inhalation) | : Non classé |

| 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol (112-34-5) | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| DL50 orale rat | 5660 mg/kg |
| DL50 cutanée lapin | 2700 mg/kg |
| ATE CA (orale) | 5660 mg/kg de poids corporel |
| ATE CA (cutané) | 2700 mg/kg de poids corporel |
| Ethylène glycol (107-21-1) | |
| DL50 orale rat | 4700 mg/kg |
| DL 50 cutanée rat | 10600 mg/kg |
| ATE CA (orale) | 500 mg/kg de poids corporel |
| ATE CA (cutané) | 10600 mg/kg de poids corporel |

PHOS-CHEK® 3% AFFF

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

| | |
|--|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé pH: 7,3 - 8,3 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. pH: 7,3 - 8,3 |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé |
| Cancérogénicité | : Non classé |

Alcool éthylique (64-17-5)

| | |
|-------------|------------------------------|
| Groupe IARC | 1 - Cancérogène pour l'homme |
|-------------|------------------------------|

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Ethylène glycol (107-21-1)

| | |
|--|---------------------------------------|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Peut irriter les voies respiratoires. |
|--|---------------------------------------|

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une irritation de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

PHOS-CHEK® 3% AFFF

| | |
|------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
|------------------------------|-------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PHOS-CHEK® 3% AFFF

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Non applicable |
|--------------------------------------|----------------|

| | |
|------------------------------|------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi |
|------------------------------|------------|

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol (112-34-5)

| | |
|----------------|------------------------------------|
| BCF poissons 1 | (aucune bioconcentration attendue) |
|----------------|------------------------------------|

Alcool éthylique (64-17-5)

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau | -0,32 |
|--------------------------------------|-------|

Ethylène glycol (107-21-1)

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau | -1,93 |
|--------------------------------------|-------|

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

PHOS-CHEK® 3% AFFF

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

Non applicable

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - É-U

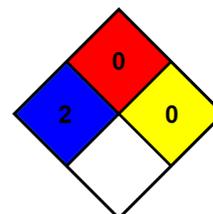
⚠ ATTENTION: Ce produit peut vous exposer à Ethylène glycol, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 07/24/2019
Autres informations : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



Danger pour la santé NFPA : 2
Danger d'incendie NFPA : 0
Réactivité NFPA : 0



Notation de danger
Santé : 2 Danger modéré
Inflammabilité : 0 Danger minime
Physique : 0 Danger minime

SDS HazCom 2012 - WHMIS 2015 (NexReg)

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.